



## ma maman a 74 ans et son proprietaire veut vendre son appt .

Par **philguyl**, le **29/07/2019 à 10:08**

Bonjour,

Réponse urgente s'il vous plaît...

Ma Maman à 74 ans et vis seule dans un appartement qu'elle loue en étant passé par une agence depuis 3ans et 7 mois puisque sont bail à été renouvelé par tacide reconduction le 28 décembre 2018

Le fils de sa propritaire vient de lui laisser un message téléphonique, lui disant qu'il souhaitait venr voir l'appartement car il voulait vendre le bien.

Ce matin au courrier maman à reçue un courrier d'une autre agence immobilière que celle par laquelle elle loue son appartement et qui lui demande de prendre contacte avec elle pour évaluer le bien dans laquelle elle réside.

Quelle sont ses droits ?

Merci par avance de votre réponse

Cordialement

Mme GRIMOIRD Guylène fille de la Locataire

Par **janus2fr**, le **29/07/2019 à 10:34**

Bonjour,

Il faut regarder dans le bail si une clause de visite en cas de vente existe. Si c'est le cas, votre mère doit respecter cette clause et donc laisser visiter le logement...